

20/03 – Conseil européen Agriculture & Pêche : les Ministres de l’agriculture doivent s’opposer à la ratification de l’accord UE-Mercosur

Ce lundi 20 mars, le Conseil européen « agriculture et pêche » se réunit pour discuter de la question des politiques commerciales, en particulier de l’accord de libre-échange UE-Mercosur. Comme nous le répétons depuis plusieurs années, cet accord anachronique est en totale contradiction avec les engagements de l’Union européenne et de son Green Deal. Concernant le volet agricole, cet accord se traduit par une mise en concurrence inacceptable de nos fermes, exacerbé par la mise en œuvre (plus que difficile) de la nouvelle PAC. Il mettrait aussi en péril la nécessaire relocalisation et transition de nos systèmes alimentaires. Nous demandons à nos Ministres de l’Agriculture de s’opposer à l’accord en l’état ainsi qu’à la scission de l’accord.

Un accord anachronique dénoncé de toute part

Les négociations sur le traité UE-Mercosur ont récemment été relancées par la Commission européenne, qui ambitionne de conclure l’accord à l’occasion du sommet UE-CELAC des 17 et 18 juillet prochains. Les [Ministres de l’Agriculture se réunissent ce lundi 20 mars 2023](#) pour discuter de ses implications agricoles. Nous leur rappelons que de **nombreuses études démontrent que l’accord UE-Mercosur est en totale contradiction avec les engagements de l’Union Européenne sur de nombreux dossiers environnementaux, économiques et sociaux**. Une position qui rejoint celle de différents États Membres (Autriche et France en tête) mais aussi celle de la Région Wallonne.

Le secteur agricole directement concerné

Les impacts d’un tel accord sur notre secteur agricole sont depuis longtemps dénoncés par la FUGEA :

- **Renforcement d’échanges commerciaux inutiles** concernant des produits que nous sommes en capacité de produire localement ;
- **Mise en concurrence déloyale de notre agriculture** avec des productions ne respectant pas les normes imposées à nos agriculteurs et agricultrices ;
- **Risques sanitaires** et remise en cause de la qualité de l’assiette des consommateurs.

Une incohérence inacceptable en pleine mise en œuvre de la nouvelle PAC

La signature d’un tel accord serait d’autant plus inacceptable que la nouvelle PAC est mise (plus que difficilement) en œuvre sur le terrain. Il est déjà demandé aux agriculteurs et agricultrices de faire plus avec moins. Notre porte-parole Hugues Falys dénonce cette situation : « **L’Europe ne peut pas nous sommer de respecter des standards de production plus élevés, tout en étant concurrentiels avec des productions encadrées par des normes plus laxistes. La survie de nos fermes est menacée.** ». Une menace qui pèse aussi sur la relocalisation de notre agriculture et la transition de nos systèmes alimentaires, pourtant préconisées par la Commission européenne dans sa nouvelle stratégie De la Fourche à la Fourchette.

Une demande claire de nos agriculteurs-trices

La FUGEA demande donc aux **Ministres de l’Agriculture de refuser l’accord UE-Mercosur en l’état**, ainsi que de **s’opposer à la scission du volet commercial de l’accord** (pour conserver leur droit de véto au Conseil et la ratification du traité devant les parlements nationaux/régionaux).

Contacts

- Philippe Duvivier –Président : 0491 56 33 86
- Hugues Falys –Porte-parole : 0497 61 64 14
- Timothée Petel –Chargé de mission : 0499 90 75 92